



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/418

S/19952

22 juin 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 36 de la liste préliminaire*
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-troisième année

Lettre datée du 22 juin 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Botswana auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un communiqué de presse publié par mon gouvernement à propos d'un nouvel acte de terrorisme d'Etat commis par l'Afrique du Sud contre le Botswana.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du communiqué de presse joint en annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Legwaila J. M. J. LEGWAILA

* A/43/50.

ANNEXE

Communiqué de presse publié le 21 juin 1988 par le
Gouvernement du Botswana

La nuit dernière, à environ 22 h 30, trois policiers ont été blessés, dont un gravement, par cinq commandos sud-africains - trois Blancs et deux Noirs - qui ont tiré sur le véhicule dans lequel ils effectuaient une ronde.

L'incident s'est produit lorsque six policiers en patrouille sans armes ont surpris le groupe de commandos sud-africains près de la ligne de chemin de fer qui passe non loin de la mission de Khale. Le groupe de commandos sud-africains se préparait à lancer un raid contre Gaborone.

Deux autres Blancs sud-africains, qui ont quitté la scène de l'incident à bord de deux voitures lorsque la police est arrivée et ont été arrêtés plus tard à un barrage de la Force de défense du Botswana, sont actuellement détenus par la police pour interrogatoire.

Après avoir tiré sur la police, le groupe de commandos sud-africains s'est enfui dans le véhicule des policiers, qui a été trouvé plus tard abandonné à la frontière entre le Botswana et l'Afrique du Sud, près de The Woodpecker.

Le Gouvernement du Botswana réaffirme que les problèmes de l'apartheid en Afrique du Sud ne seront pas résolus en organisant des incursions armées, en assassinant des civils innocents et en tirant de sang froid sur des policiers sans armes. Nous condamnons une fois de plus ces actes de terrorisme d'Etat commis par le Gouvernement sud-africain.

Par ailleurs, l'explosion d'un engin placé sous un véhicule à Gaborone-Ouest, à environ 6 heures ce matin, a détruit ce véhicule et endommagé une maison. Le véhicule comme la maison appartiennent à M. Allison Seeketso, entrepreneur de travaux publics du Botswana. Par chance, ni M. Seeketso, ni sa femme, ni aucun de ses quatre enfants qui dormaient dans la maison, n'ont été blessés. Il s'agit là d'un nouvel attentat sud-africain contre des citoyens innocents du Botswana.
